

**Relevé de conclusions
Jeudi 20 décembre 2007**

Co-Présidents: Rémy LANDAIS ; Caroline ROBUCHON PAIN

Elus : Rodolphe CHALLET

Membres : Noëlle AIRAULT ; Françoise BILLY ; Solange CHARLOT ; Gilles DECOMBES ; Jean DELRIEU ; Alain HENRION ; Jean Pierre MERIGEAUD ; Alain METAYER ; Rose Marie NIETO ; René PAPET ; Bernard POLY ; Yannick PRUNIER ; Florent SIMONNET

Service Vie Participative : Robin DEGREMONT ; Anne-Cécile RESCOURIO

Excusé(s) : Claude ALBERGE ; Cyril CAFFIAUX ; Elsie COLAS ; Marie Noëlle DEHAY ; Liliane DUBIN ; Patricia FUSTER ; Dominique GRUGET ; Nicole IZORE ; Pascal LEFEVRE ; Annie LEQUILBEC ; Daniel ROUYEZ ; David OLIVIER ; Monique PETORIN ; Claude STEPHAN ; Marc THEBAULT.

Public : 10 personnes

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la dernière séance
- Commission Environnement et Espaces Verts
 - ⇒ Commentaires sur l'étude Aires de jeux menée par la Ville
 - ⇒ Information sur le projet d'aménagement de la cour (partie jeux) de l'école Pierre de Coubertin
 - ⇒ Suivi des dossiers
- Présentation du programme des aménagements et travaux prévus en 2008 et vote des financements
- Questions et infos diverses

1/ Approbation du compte rendu

↳ le compte rendu est adopté à l'unanimité

2/ Commission environnements et espaces verts

a) Résultat de l'étude Aires de jeux

Un cabinet d'études a travaillé sur un schéma global d'implantation des aires de jeux à l'échelle de la ville. Il faut surtout retenir de cette étude l'aspect cohérent des implantations et non plus la réponse à une demande individualisée et réfléchi uniquement à l'échelle du micro quartier.

Une réunion s'est déroulée le 9 octobre pour présenter des propositions d'actions.

↳ Sur le plan pédagogique et social

- Créer des sites sur les quartiers qui ne disposent pas d'aires aujourd'hui
- Suivre les axes thématiques du schéma directeur pour s'assurer de la variété des ambiances et des valeurs ludiques des sites.
- Intégrer la réflexion des voies douces dans les programmes d'aménagement
- Développer les aires de jeux destinées aux 6 – 12 ans et 12 +.
- Varier les types de jeux
- Développer l'aspect ludique dans la distribution spatiale des équipements
- Développer l'aspect ludique et sécuritaire dans les aménagements naturels.
- Redéfinir le concept de l'aire ludo sportive
- Intégrer une dimension féminine dans les aires ludo-sportives
- Renforcer le confort des adultes sur les sites et en lien avec la typologie de l'aire

↳ Sur le plan paysager

- Développer la notion de jardin pour les aires de jeux.
- Développer l'aspect décoratif du végétal et diversifier les végétaux pour favoriser l'évolution des saisons
- Favoriser l'intégration des clôtures par l'implantation de haies, de clôtures ludiques, voire suppression de certaines.
- Vérifier le rapport entre besoin et capacité de stationnement et améliorer l'intégration des stationnements
- Anticiper le développement des végétaux
- Travailler un vocabulaire commun du végétal, du mobilier, du luminaire, de la signalétique (forme, couleur, matériaux, charte graphique, informations pédagogiques...) à l'échelle d'un quartier.
- Mieux étudier le positionnement et la nature de l'éclairage.
- Les sols : Repenser l'utilisation de certains matériaux et de la topographie

Les préconisations formulées pour les 5 micro quartiers qui composent le quartier Nord sont jointes en annexe.

↳ Les membres du conseil sont très satisfaits que le Parc des Brizeaux devienne un référent Ville en revanche l'idée de tunnel pour relier 2 zones semble inopportune.

↳ En revanche les membres soulignent le manque de liaison entre le site de la Mirandelle et celui de la Berlandière.

Bien entendu il ne s'agit pas de réaliser toutes ces propositions dès 2008 mais de réfléchir désormais à un plan de réalisation en déterminant des priorités.

b) Jeux de la cour d'école Pierre de Coubertin

Des aménagements de jeux dans la cour avaient été réalisés en 1994 et 1995. Cette école faisait alors partie du dispositif de cours ouvertes décidé par la Municipalité.

Depuis 3 ans les aménagements avaient été condamnés car ils ne répondaient plus aux normes exigées.

Après plusieurs réunions de concertation entre la municipalité, les enseignants et les parents d'élèves, un projet va pouvoir être réalisé dès le 1^{er} semestre 2008.

Ce projet comprend, outre la fermeture de la cour par des barrières, l'installation de tables de ping pong, d'un billodrome et la réhabilitation du mur d'escalade, qui pourra être utilisé sous la surveillance des enseignants.

Les travaux devraient être terminés pour la rentrée de septembre.

3/ Présentation du programme des aménagements et travaux prévus en 2008 et vote des financements

a) compte rendu de la commission voirie

(cf compte rendu de la commission remis dans les dossiers de la séance du 20.12.07)

« Au cours de l'année 2007 un projet d'aménagement de la rue des Sablières a été présenté. Les propositions prévues en 2008 ne donnent pas suite. Les membres de la commission souhaiteraient connaître le devenir de ce projet.

↳ Le projet a pris du retard en raison de la construction d'un pavillon dans la rue. Les travaux sont donc reportés.

Après cet examen il a été retenu les points particuliers ci-après :

- ♦ Remettre en état la signalétique détérioré sur un certain nombre d'îlots routiers
- ♦ La rue Claude Debussy se dégrade de plus en plus
- ♦ Lotissement SORIM :

2 parties composent ce lotissement : 1 où toutes les constructions ont été réalisées par cette société, la seconde constituée de parcelles en construction libre; du coté de ces parcelles, les trottoirs ne sont pas encore réalisés.

- ♦ Lotissement des Pinsons :

le stationnement des véhicules était prévu dans les parcelles achetées. Après la construction de leurs clôtures les propriétaires stationnent leurs véhicules sur les trottoirs et non sur la propriété. »

b) Programmation / réalisation 2007

TRAVAUX D'ENTRETIEN VOIRIE

réalisé	Rue du Maréchal Leclerc	Brizeaux / Justices -> côté pair
report	Rue du Maréchal Leclerc	Cholette / Fief Morin -> côté impair
réalisé	Route de Chauray	Croix Sarras / Limite zone urbanisée
réalisé	Rue Guilloteau	Brémaudière / Les Tours
réalisé	Rue Guilloteau	Allée raquette retournement
réalisé	Rue Guilloteau	Débouché sur Pierre de Coubertin
réalisé	Rue Guilloteau	Raquette retournement
réalisé	Rue Amédée Bollée	
report	Rue Jules Ferry	Face école primaire (toute la rue à faire)
report	Rue Louise Michel	Lotisst. Face N° 62
réalisé	Rue d'Antes	Zone à déflacher face Fief Morin

OPERATIONS D'AMENAGEMENT

en
cours **Rue de Cholette (tvx)**
en
cours **Rue de Cholette (Moe)**
report **Rue de la Mirandelle**
report **Rue de la Mineraie (2è phase)**
report **Rue d' Antes**

ECLAIRAGE PUBLIC

OUVRAGES D'ART / MURS DE SOUTÈNEMENT

report **Rue Louise Michel** (avant pont SNCF)
report **Rue de la Minoterie** Angle Moulin à vent

ESPACES VERTS

en
cours **Lavoir de Surimeau** Chemin du 3ème millénaire
en
cours **Route de Chauray** Aire de retournement

Le projet de budget 2008 prévoit le maintien du budget des conseils de quartier, à hauteur de 152 500 euros par quartier. Néanmoins, compte tenu du fait que le conseil n'aura pas l'occasion de se réunir courant 2008, il est proposé d'affecter le budget en totalité sur des opérations programmées à sa demande.

c) Proposition de programmation 2008

RUE

Tronçon

TRAVAUX D'ENTRETIEN VOIRIE

Rue du Maréchal Leclerc	Brizeaux / Justices
Rue Tristan Tzara	
Route de Chauray	Croix Sarras /Maison Rouges
Rue des Mésanges	Cholette / Imp. Bouvreuils
Rue du Moulin à Vent	Champ Rouchers / Vanelles
Rue Pierre de Coubertin	Leclerc / Guilloteau
Impasse de la Bruyère	
Rue Jules Ferry	+
Rue du Moulin à Vent	Champ Rouchers / Vanelles
Route de Chauray	Croix Sarras /Maison Rouges
Route de Chauray	Maisons Rouges / Vauritard

OPERATIONS D'AMENAGEMENT

Rue de Cholette (tvx)
Liaison RD 743-RN11
Rue d' Antes

ECLAIRAGE PUBLIC

Tous
quartiers **Travaux coordonnés concessionnaires**
Coffret classe 2 candélabres
Armoires de commande classe 2
Renforcement, rénovation diverses rues

OUVRAGES D'ART / MURS DE SOUTÈNEMENT

Tous
quartiers **Ouvrages d'Art**
Murs de soutènement

ESPACES VERTS

Une participation du conseil de quartier est demandée pour les travaux suivants :

- 100 000 euros pour l'aménagement de la rue de Cholette (385 000 euros programmés)
- 50 000 euros pour l'aménagement de la salle de réfectoire du restaurant scolaire des Brizeaux (90 000 euros au total)

↳ Pas de remarque particulière des membres du conseil quant aux financements proposés.

Questions :

- pourquoi le conseil ne se réunit il pas au mois d'avril, après les élections municipales
↳ c'est une contrainte imposée par la loi relative à la démocratie de proximité, le mandat des conseillers de quartier prend fin obligatoirement avec celui du Maire.
- Le cabinet d'études qui doit travailler sur le projet de liaison RD743/ RN11 a-t-il déjà été retenu ?
↳ oui, il a même déjà commencé à travailler.

Informations diverses

- Point sur la rue de Cholette : Toutes les demandes des riverains du haut de la rue ont été prises en compte par le cabinet d'études. Un riverain s'inquiète de la disparition de places de stationnement entre la rue Pierre Loti et la rue de l'Herse. Une réunion est proposée aux riverains le mardi 15 janvier à 20 h 30 à la MCC de Cholette, afin de déterminer le positionnement des places de stationnement.
- Abattage des arbres Cholette : une réunion avec les riverains est programmée le 9 janvier 2008 à 18 h 30 à la Maison de quartier de Cholette
- Les bancs à proximité maison de retraite seront installés au premier trimestre. Quelques emplacements préconisés par le conseil de quartier n'ont pas été retenus car ils relèvent du domaine privé. (Bas de la rue des Brizeaux juste avant le tunnel : parcelle privée, donc le banc sera posé sur le territoire du parc des Brizeaux). Sinon 1 sera posé à hauteur du 68 rue du Moulin à Vent à proximité de l'arrêt de bus, le second en bas de la rue des Vanelles, à hauteur de l'intersection Charles Dullin/ Moulin à Vent.
- Grillage des Sablières : pose 1^{er} trimestre.
- Fresques : toutes les fresques ont été présentées à Noron le 18 novembre au cours d'une après midi récréative. Le lieu d'implantation de la fresque pour le quartier Nord n'est toujours pas décidé. La fresque reprend le Droit à l'éducation, à la culture et aux loisirs. Dimension 7,50 m x 3 mètres. Proposition du mur Jules Ferry qui donne sur la Place Denfert Rochereau . Le service doit rencontrer l'ABF le 7 janvier (doit s'inscrire dans le cadre de la rénovation de Duguesclin). Le calendrier de pose sera déterminé après la rencontre avec l'architecte.
- Dans le cadre du Projet de rénovation urbaine et sociale (PRUS) un guide d'accueil

des nouveaux habitants sera distribué aux nouveaux arrivants dans les quartiers. (Sur ce projet la Ville travaille en collaboration avec d'autres partenaires comme l'Etat, l'Education nationale, le Conseil Général, La CAN, La CAF...). Il est prévu d'articuler ce livret en 2 parties :

la première, très générale, a comme objet la présentation de la ville
la seconde plus détaillée sera déclinée par quartier

Dans chaque quartier, mise en place d'un groupe de travail constitué d'habitants, de membres du Conseil d'administration de chaque centre socio culturel et membres du conseil de quartier afin de déterminer le contenu des rubriques.

Les rubriques listées sont les suivantes : enfance, vie pratique, social, Transport, Santé, Commerce, Loisirs.

Par ailleurs il est également envisagé d'identifier un habitant du quartier capable de parler de son quartier (description, évolution, anecdote...)

Bien entendu cette liste n'est pas exhaustive et pourra être complétée et priorisée selon les quartiers.

Des réunions sont programmées au mois de janvier. Les personnes qui souhaitent s'associer au projet doivent se rapprocher de leur centre socio culturel.

- Couleurs quartiers : Penser à rendre le questionnaire d'appréciation.

Echanges

Les membres sont tous satisfaits de cette expérience : les réunions se sont tenues dans un climat détendu et souvent convivial et beaucoup de demandes se sont concrétisées, même si les commissions constatent une baisse de motivation. Cependant certaines choses restent à améliorer

- mieux associer les conseillers aux décisions
- travailler d'avantage sur des supports concrets en amont afin de pouvoir émettre un avis précis lors des conseils
- communiquer davantage : « si on ne fait pas partie du bureau on n'a pas les infos, on les découvre en conseil »
- compléter le travail des commissions avec les compétences des services.

Fin de la séance à 22 h 35

